AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (9)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Cantelon, 5 décembre 1866

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Cantelon, 5 décembre 1866

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation1 p. (28r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Cantelon, 5 décembre 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45591

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction5 décembre 1866
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCantelon
Lieu de destinationPlace Lafayette, Saint-Quentin (Aisne)

Description

RésuméSur l'emploi d'économe du Familistère. Godin est sans nouvelles de Cantalon depuis sa visite à Guise. Godin offre à Cantalon des appointements de 150 F par mois et lui propose de faire l'essai de la fonction pendant quelques jours.

Mots-clés

Emploi, Familistère, Visite au Familistère
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Quis le 3 por 1666 28 Monsieur Cantitozi Exicin plan rande a squentin Je don't dans letter de Nous. dons aring quartant gramis micrice loragen Nows its vener a few power templi que pe dua vuer a Lusnomat comminge dois buntos hamitiature. me prononer sur les conditats que de proposent pe vivis desoire sous din que les rensuignements que par Leve Nous me gurmethauent dattache a voter forution un appointmens In 150 frans par mais de vous pourliez durations viner pendant quelyurs pours assurer de votre usti sil peut vous usminin it de me premettre a moi men fugiment qui nous ivite a lun it à par retour du murium et agreen mus invititis